



130.000 habitants  
65 communes

La Chapelle - mairie

## Lettre hebdomadaire d'information - 2<sup>e</sup> année

Numéro 14 - 8 avril 2016

### Amacement votre

[amac@ardenne-metropole.fr](mailto:amac@ardenne-metropole.fr)

Depuis sa création en février dernier, l'association du personnel d'Ardenne Métropole, l'AMAC, rencontre un succès non négligeable puisqu'elle compte déjà 184 adhérents, soit 43% des effectifs. 206 agents ont rejoint la Communauté d'Agglomération le 1<sup>er</sup> janvier dernier par transfert et ne pouvaient rejoindre l'AMAC qu'en 2017. Certains ont souhaité « grimper » dans l'AMAC tout de suite. Cette dernière qui veut avant tout rassembler, fédérer, et pour qui le nombre fait la force pour mener des actions, a décidé d'accueillir ces nouveaux agents dès à présent. Bienvenue à eux à bord de l'AMAC !

### 3, 2, 1... tondez

[dv@ardenne-metropole.fr](mailto:dv@ardenne-metropole.fr)

La collecte des déchets verts (pelouse, tailles de haies, déchets d'élagage...) proposée aux personnes âgées de plus de 75 ans et handicapées de l'agglomération a repris son service depuis lundi 4 avril. En moins d'une semaine, les indicateurs sont tous au vert : plus de 1.000 bénéficiaires ont été recensés et 12,8 tonnes de verdure ont déjà été collectées. Du côté des inscriptions, le standard du 0800 298 355 explose mais les inscriptions restent possibles jusqu'au 29 avril.

### La pépinière de Sedan s'effeuille pour les graines d'entrepreneurs

[joelle.leheutre@ardenne-metropole.fr](mailto:joelle.leheutre@ardenne-metropole.fr)

Les prescripteurs des porteurs de projets et jeunes chefs d'entreprise sont invités à visiter la pépinière d'entreprise de Sedan pour découvrir le lieu et les services qui leur sont dédiés, ainsi que les dispositifs d'aides économiques de l'agglomération. Enrichissantes pour les graines d'entreprises, ces visites permettent de faire germer l'idée d'intégrer à moindre coût des locaux adaptés à leurs besoins et permettre leur éclosion. Ces visites ont lieu le mardi 19 avril à 11h30 et 14h ainsi que le jeudi 28 avril à 11h30 et à 14h.

### On ne peut pas tromper 1.000 fois...

[philippe.pett@ardenne-metropole.fr](mailto:philippe.pett@ardenne-metropole.fr)

Certains collègues ont fait la malencontreuse rencontre numérique du virus Locky, un rançongiciel qui neutralise votre disque dur et réclame une rançon. Particulièrement actif, il prend la forme de messages électroniques avec pièce jointe qui, lorsque vous l'ouvrez, prend en otage toutes vos données. Comme prudence est mère de sûreté (bonjour madame), l'ensemble des personnes ayant accès à une boîte mail doivent être particulièrement vigilantes et ne doivent pas ouvrir des pièces jointes provenant de correspondants inconnus. Notre meilleur antivirus, c'est vous !